

L'écho des pelouses

N°8, septembre 2016



Nouveautés

Un nouveau rucher sur le Mont Saint-Roch.



Des panneaux d'exposition imprimés sur forex (duplicata de ceux implantés sur le site) et disponibles à la demande en complément de l'exposition photos.



Plus d'infos sur :
pelouescalcaïques-cote-chalonnaise.n2000.fr



Le mot du président

Les pelouses sont le siège d'activités humaines qui contribuent à leur préservation. Les activités agricoles sont essentielles, prévenant entre autres l'envahissement par la végétation indésirable. Mais on trouve aussi des activités pédagogiques et de loisirs: contemplation, observation, randonnée, activités sportives non polluantes... Cela ne doit pas se faire au détriment de la faune et de la flore souvent rares et précieuses. Vous en trouverez un exemple dans ce bulletin avec la coexistence harmonieuse entre le vol libre et les rapaces. Bonne lecture. Bernard Simonet



L'epipactis rougeâtre, une plante typique des sols calcaires très pauvres

PERREARD P.

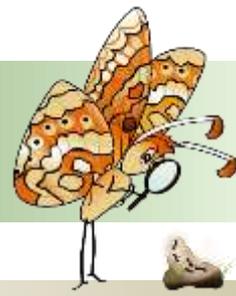
Zoom sur les réorganisations de périmètres

Effectives au 1^{er} janvier 2017, les nouveaux périmètres d'EPCI sont déjà validés. Certains EPCI vont s'agrandir comme le Grand Chalon (qui passe de 37 à 52 communes) et la c.c.S.c.c. (de 30 à 36 communes). D'autres vont être dissoutes, comme la CC des Monts et des Vignes et la CC entre la Grosne et le Mont Saint-Vincent dont les communes seront réparties entre le Grand Chalon, Beaune, la CUCM, le Grand Autunois Morvan, le Clunisois, la CC Entre Saône et Grosne et la c.c.S.c.c. Le site Natura 2000 s'étendra donc sur 2 EPCI au lieu de 4 (excepté 14ha sur Chagny). Cela pourrait faciliter la gestion et l'organisation de projets par la diminution du nombre d'interlocuteurs et la mutualisation des moyens. Malgré tout, les débuts demanderont une certaine réorganisation et beaucoup de concertation.

Responsable de publication : Daniel DUPLESSIS
Lettre semestrielle éditée par la communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise.
Articles : Pauline Perréard, Patrice Notteghem



La biodiversité



Faune



Le méloé

Le méloé est un coléoptère qui a des mœurs plutôt étranges. La femelle pond plus de 4000 œufs en terre en l'espace de quelques jours en mars-avril. Quelques jours plus tard, les larves éclosent et sortent de terre en masse pour s'installer en haut des fleurs. Là, elles attendent le passage de leur hôte, une abeille qui les transportera sans le savoir jusqu'à une cellule pleine de miel. La larve y mangera l'œuf d'abeille et se nourrira ensuite du miel. Le miel épuisé, la larve sortira et après un repos hivernal se transformera en adulte. On reconnaît les femelles à leur abdomen beaucoup plus long que ceux des mâles. Cet insecte est assez courant en Europe en particulier sur les plaines argileuses et calcaires, les sols dégagés et herbeux.

Flore



L'orchis bouc

Le nom latin (*Himantoglossum hircinum*) de cette plante signifie « langue en lanière à odeur de bouc ». Il n'a pas été choisi par hasard mais en raison de la forme de son label tout en longueur et à la forte odeur de bouc que dégagent ses fleurs. Impossible en effet de passer à côté d'elle sans la remarquer. Comme de nombreuses orchidées du site, l'orchis bouc est inscrite sur la liste rouge des orchidées de France et sur la liste rouge de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Elle vit sur des sols calcaires secs et ensoleillés et trouve donc sur le site Natura 200 des milieux qui lui sont favorables. Vous pouvez l'admirer entre juin et août.

Milieux



Les zones de repousse

Dans les zones qui se referment (envahissement des buissons), il est parfois indispensable de procéder à des opérations de restauration lourdes. En effet, lorsque le pâturage seul ne suffit pas à contenir l'embroussaillage et l'avancée des ligneux sur les pelouses, ou que les pelouses ne sont pas pâturées, c'est la seule solution. Parfois, le visuel de ces espaces venant d'être broyés peut être choquant et donner l'impression qu'ils ont été « saccagés », notamment à cause de la couleur jaune que prend le buis qui sèche. Malgré cette apparence, et si, dans un premier temps ce sont des espèces de sols un peu plus riches qui s'installent (euphorbes, ronces...) quelques mois plus tard, ce sont bien des espèces typiques de sols calcaires qui réapparaissent.

Une anémone pulsatile et une orchidée repoussent au travers des débris de buis.



La vie du site



Agriculture



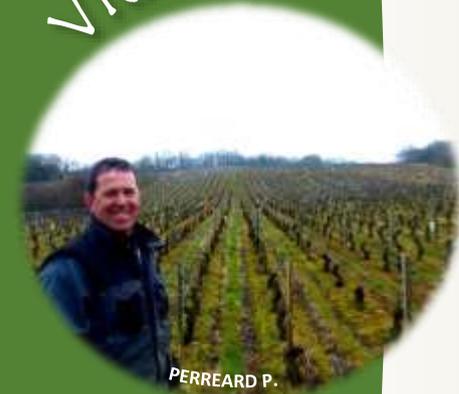
PERREARD P.

Encore un agriculteur engagé

Malgré les difficultés évidentes de mise en application du programme agricole 2014-2020, un nouvel exploitant s'est installé sur le Mont Saint-Roch pour y mettre un troupeau de moutons. Il s'agit, comme sur le reste du site, de broyer en automne-hiver et de pâturer en printemps-été pour maintenir l'ouverture des pelouses et favoriser les espèces qui y sont liées.

Un autre exploitant en pâturage bovin déjà engagé l'année passée a également agrandi la surface de ses parcelles engagées sur la Montagne de la Folie ainsi que sur les Pelouses de Chassey-le-Camp.

Viticulture



PERREARD P.

Vers une viticulture plus douce

Certains viticulteurs conscients des problèmes environnementaux (pollution des eaux, érosion des sols...) commencent à mener leur exploitation différemment. C'est le cas de M. Germain, qui après une dizaine d'années d'exploitation « classique » a décidé d'enherber ses inter-rangs dans ses vignes à Fley. Après une mise en place un peu compliquée, aujourd'hui il ne tire de cette nouvelle façon de faire que des avantages : une consommation d'herbicides divisée par trois, plus d'érosion des sols, plus de terre à remonter en tête de rangs, un passage d'enjambeur facilité, et un rendement équivalent.

Même s'il reste encore du chemin à parcourir pour être réellement moins impactant sur l'environnement, la présence de nombreuses coccinelles au printemps montre déjà le bénéfice de ces pratiques sur les espèces.

Initiatives



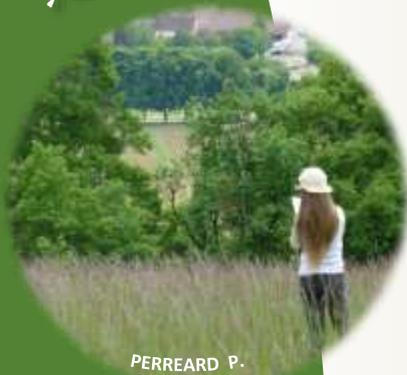
Les parapentistes pensent aux oiseaux

Sur le site Natura 2000, on trouve plusieurs sites d'envol de parapente, en bordure de falaise le plus souvent. Ces pratiques ont potentiellement un impact sur les oiseaux qui nichent sur ces pentes abruptes, ou ceux qui font des vols dans les mêmes courants aériens que les parapentistes. Le Comité Départemental de Vol Libre et le président du Club VZ Dynamic de Buxy ont organisé une réunion d'information et de sensibilisation en mars dernier à St Désert. Mr Mezani, de l'association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire a présenté un exposé sur les différents rapaces présents sur ces sites, leurs habitudes et comment les reconnaître. Cette conférence a passionné la cinquantaine de pilotes du département présents et pourra déboucher sur des périodes ou des zones de restriction de vol permettant la nidification en paix de ces oiseaux. Pour découvrir la migration des oiseaux, rendez-vous aux matinées d'octobre.

L'animation



Jeunesse



PERREARD P.

Animation scolaire

En mai, ce sont 45 élèves de CP et CE1 de l'école de Givry qui ont été sensibilisés. Avec le visionnage d'un court film, la participation à des activités pédagogiques et à une visite sur site, ils ont appris à observer les richesses des pelouses calcicoles et à apprécier leurs valeurs.

En juin, ce sont 33 élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école de Saint-Désert à qui l'animatrice a pu faire découvrir les pelouses calcicoles. Pendant les temps des NAP (nouvelles activités pédagogiques) ce sont 33 enfants qui ont visionné le film et joué le rôle des animaux des pelouses calcaires dans la chaîne alimentaire pour comprendre que toutes les espèces sont liées et que toutes sont à protéger.

Grand public



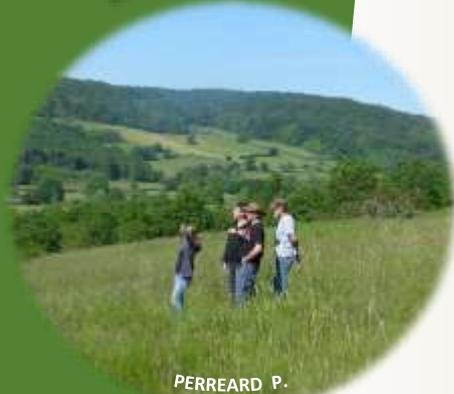
PERREARD P.

Randonnées et expositions

Entre juin et juillet, une trentaine de personnes de l'association Cactus de Chagny, de la c.c.S.c.c et de l'AUSB (Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne) ont découvert leur patrimoine local sur les pelouses de Chassey-le-Camp, la montagne de la Folie et les pelouses de Montagny-les-Buxy à Saint-Vallerin. Espèces, milieux, archéologie, paysages, sécheresse et chaleur, les participants ont goûté aux joies caractéristiques des pelouses.

L'exposition photos, augmentée des panneaux d'information sur les sites, a été installée deux fois en juin : d'abord à Saint-Désert pour la semaine du développement durable puis à Bissy-sur-Fley pour les journées biodiversité au château de Pontus.

Les élus



PERREARD P.

Des rencontres constructives

Cette année, toutes les communes du site ont été contactées pour rencontrer l'animatrice et pouvoir discuter des difficultés mais aussi des réussites liées au classement d'une partie de leur commune en Natura 2000.

Ainsi cinq rencontres ont déjà été effectuées avec les maires, adjoints et employés communaux. Elles ont consistés en une présentation de l'animatrice, la diffusion du film, des discussions sur les projets en cours et à venir, une visite du site et ses richesses sur le territoire de chacune des communes. De nombreuses espèces, parfois rares, ont été observées lors de ces rencontres (épipactis rougeâtre, inule des montagnes, orchidées...)

A venir

29 septembre : randonnée grand chalon Russilly

08 et 22 octobre : matinées observation migration et milieux

Décembre : COPIL

Printemps 2017 : publication d'un calepin avec DVD

Prochaine parution prévue au printemps 2017. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, vos initiatives, dates de visites...

Communauté de communes
Sud Côte chalonnaise
03.85.45.82.97
aninat2000.p3c@ccsc.fr

Si vous souhaitez avoir plus d'informations ou être intégré dans la liste de distribution par mail, n'hésitez pas à nous contacter.